

Groupe Strasbourg Ensemble

Renaissance, MoDem, Horizons et société civile

Madame Jeanne BARSEGHIAN
Maire de Strasbourg
Présidente déléguée de l'Eurométropole

Strasbourg, le 12 décembre 2022

Madame la Maire,

Nous étions réunis ce jour en Conseil municipal, séance au cours de laquelle nous vous avons posé une question orale relative à la végétalisation des cours d'écoles. Dans le texte même de l'interpellation, qui vous est transmis une semaine à l'avance, circonstance propre à vous permettre de préparer une réponse complète, nous demandions l'état d'avancement du programme de végétalisation et le nombre d'écoles dont les cours seraient végétalisées d'ici 2026, fin de votre mandat.

Faute d'obtenir des éléments de réponse à cette question simple dans la prise de parole de votre Adjointe, cette question a été réitérée dans un second tour de parole. Nous avons également plusieurs fois demandé la même chose par des questions écrites.

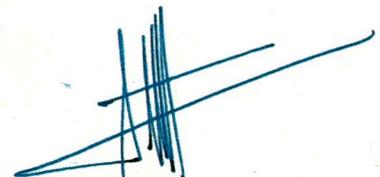
Pour rappel, le Règlement intérieur de notre Conseil municipal, en son article 39, vous impose de répondre aux questions écrites des conseillers municipaux. Faute d'avoir obtenu une réponse à nos questions orales, nous sommes obligés d'en passer par cette question écrite afin d'obtenir une réponse, comme le Règlement intérieur vous y oblige.

Ainsi, Madame la Maire, pouvez-vous nous indiquer si l'ensemble des écoles candidates qui ont participé aux appels à projet sur la végétalisation de leur cours verront ce programme se concrétiser chez elles ? Pouvez-vous nous indiquer le nombre total de cours d'écoles qui seront végétalisés d'ici 2026 ? Pouvez-vous nous donner l'estimation totale du coût de ce chantier à l'échelle du mandat, mis à jour par rapport au PPI de fin 2021 ?

Nous vous prions de recevoir, Madame la Maire, l'expression de notre haute considération.



Pierre JAKUBOWICZ
Conseiller municipal de Strasbourg



Nicolas MATT
Conseiller municipal de Strasbourg
Conseiller d'Alsace